



Communauté de communes Estuaire et Sillon

MARCHE N° 2021-026 - PRESTATIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL JURIDIQUE A L'ELABORATION DU PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes Estuaire et Sillon

2 boulevard de la Loire

Bp 29

44260 SAVENAY

Titulaire du marché :

AARPI ADALTYS AVOCATS

55 Boulevard des Brotteaux

69006 LYON

SIRET : 895 021 038 00016

Concernant le **marché d'assistance et de conseil juridique à l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes**, signé en date du 4 janvier 2022, par le Président de la CCES.

Il a été exposé ce qui suit :

La communauté de communes Estuaire et Sillon a été informée par Monsieur LAURENT SERY en date du 21 mars 2024, que Monsieur GUILLAUME CHAISNEAU cessait son activité au sein de la société AARPI ADALTYS AVOCATS à compter du 1er avril 2024. Le marché ci-dessus désigné est donc repris par le cabinet SELAS SERY CHAINEAU AVOCATS d'un commun accord.

Il convient donc de contractualiser ce transfert par voie d'avenant.

C'EST POURQUOI IL A ETE, ENTRE LES PARTIES, CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

AVENANT DE TRANSFERT

Entre :

La Communauté de communes Estuaire et Sillon, dont le siège est situé 2 boulevard de la Loire 44260 SAVENAY, représentée par son Président Monsieur Rémy NICOLEAU, désigné par procès-verbal du 7

juillet 2020 et agissant en vertu d'une délibération du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020,

Ci-après désignée par « la collectivité »

De première part,

La société AARPI ADALTYS AVOCATS, dont le siège social est situé 55 boulevard des Brotteaux, 69006 LYON, immatriculée au R.C.S. sous le n° 895 021 038 00016, représentée par Monsieur Gilles LE CHATELIER, dûment habilité.

Ci-après désigné par « ADALTYS »

De deuxième part,

La SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS, dont le siège social est situé 76 avenue de Wagram – 75 017 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 987 810 280, représentée par son Directeur Général à ce dûment habilité, la SELARLU GUILLAUME CHAINEAU AVOCAT, elle-même régulièrement représentée par Guillaume CHAINEAU à ce dûment habilité

Ci-après désigné par « la SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS »

Il a été exposé ce qui suit :

Le marché a été attribué à la société ADALTYS, conformément aux prix fixés au document unique du marché, valant acte d'engagement.

La société ADALTYS a informé la Communauté de communes Estuaire et Sillon par courrier du 21 mars 2021, que M. Guillaume CHAINEAU cessait son activité au sein de l'entreprise ADALTYS, à compter du 1^{er} avril 2024, afin de poursuivre son activité dans sa nouvelle structure la SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS.

La SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS se substitue désormais à ADALTYS dans l'exécution du contrat conclu avec la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités de reprise de l'actuel titulaire du marché public visé ci-dessus.

Article 2 : Effet de la reprise

Le contrat relatif à la prestation d'assistance et de conseil juridique à l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes est transféré à la SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS.

Article 3 : Prise d'effet de l'avenant

La reprise est effective au 1^{er} avril 2024.

Article 4 : Modalités de paiements

Dès la prise d'effet du présent avenant, la Collectivité se libérera des sommes dues au compte ouvert au nom de la SELAS SERY-CHAINEAU AVOCATS sous la domiciliation bancaire suivante :

Titulaire : SERY-CHAINEAU AVOCATS
Domiciliation : PARIS MONC WAGRAM
Code Banque : 30002
Code Guichet : 00669
N° de compte : 0000009221A
Clé RIB : 05

Article 5 : Autres dispositions

Toutes les dispositions du marché initial, visé ci-dessus non contraires aux présentes, restent et demeurent applicables avec leur plein effet.

Fait à Savenay, le

Fait en trois exemplaires.

Pour la Communauté de communes Estuaire et Sillon

Le Président,

Rémy NICOLEAU

Pour la SELAS SERY CHAINEAU AVOCATS

Le Directeur-Général

Guillaume CHAINEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'G' followed by a horizontal line extending to the right.

Pour l'AARPI ADALTYS

Le Président et Co-gérant

Gilles LE CHATELIER

A Lyon le 11/04/2024


Adaltys®
AVOCATS
55 bd des Brotteaux
69455 Lyon cedex 06
Tél. +33 4 72 41 15 75
lyon@adaltys.com

Annexes :

Extrait du registre du commerce des sociétés

Relevé d'identité bancaire